

# LES SANS CHEZ-SOI NE SONT PAS DES SANS-DROITS !



LE 19 NOVEMBRE 2025  
NOUS FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX !  
LE GOUVERNEMENT WALLON LES ENTENDRA-T-IL ?

POUR RAPPEL, LES REVENDICATIONS PRÉSENTÉES ICI ONT ÉTÉ CONSTRUITES PAR DES PERSONNES SANS CHEZ-SOI OU EX-SANS CHEZ-SOI.

INSPIRÉES DE LEURS EXPÉRIENCES, C'EST COLLECTIVEMENT, AU SEIN DES SYNDICATS QUI LES REPRÉSENTENT ET DES ASSOCIATIONS QUI LES ACCUEILLENT, QU'ELLES ONT ÉTÉ DEBATTUES ET REFLECHIES. CHAQUE MOT EST IMPORTANT.

CETTE ANNÉE ENCORE, LES SANS CHEZ-SOI DE WALLONIE SE FÉDÈRENT POUR FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX ET DEMANDER DES MESURES CONCRÈTES ! QUELQUES SEMAINES APRÈS LES PROFESSIONNELLES DE L'ACCUEIL ET QUELQUES JOURS APRÈS LE DÉBUT DU PLAN GRAND FROID, C'EST AUJOURD'HUI AUX PERSONNES DIRECTEMENT CONCERNÉES, AUX PERSONNES DE LA RUE, DE S'EXPRIMER. L'ANNÉE PASSÉE, QUATRE REVENDICATIONS CONSTRUITES PAR LES PERSONNES SANS CHEZ-SOI ET EX-SANS CHEZ-SOI ONT ÉTÉ DÉPOSÉES DANS VOS MAINS. CES REVENDICATIONS SE VOULAIENT CONSTRUCTIVES, CONCRÈTES ET EFFICACES.

OÙ EN SOMMES-NOUS UN AN APRÈS ? DEPUIS, LES DIFFÉRENTES DÉCISIONS POLITIQUES PLONGENT LES PERSONNES SANS CHEZ-SOI ET LEURS SOUTIENS DANS UNE INCOMPRÉHENSION TOTALE, LE DÉSESPOIR ET LA COLÈRE MONTENT.

## NOS REVENDICATIONS

- 1 UN CONTRÔLE DU PRIX DES LOYERS ET UN INVESTISSEMENT MASSIF DANS LES LOGEMENTS PUBLICS.
- 2 PAS DE SORTIE D'INSTITUTION, NI D'EXPULSION SANS RÉELLE SOLUTION DE LOGEMENT.
- 3 UN MORATOIRE DE 5 ANS POUR LES DETTES FAITES AVANT ET PENDANT LA VIE EN RUE.
- 4 LA SUPPRESSION DU STATUT COHABITANT POUR LES PERSONNES SORTANT DE LA RUE OU ACCUEILLANT QUELQU'UN QUI SORT DE LA RUE.



**BITHUME**  
Habitat Humain



Rassemblement wallon pour le droit à l'habitat !



Culture & Développement Hainaut



## Loyers impayés = loyers impayables

### **Il faut un contrôle du prix des loyers et un investissement massif dans les logements publics**

Un marché sans régulation ne peut que créer de la concurrence qui exclut les plus faibles

En Wallonie, 73% de la population serait propriétaire de son logement. Mais ce chiffre global cache des disparités locales. Ainsi à Liège, ce serait 50 % des habitants qui seraient locataires, et sur le territoire de Charleroi 45% des locataires.

A Liège, les inondations ont provoqué une hausse de 16% du prix des loyers, et suite à l'arrivée du tram, on évoque une augmentation de la valeur des maisons de 40% !! Les loyers à Charleroi ont connu une hausse notable ces dernières années, avec une augmentation moyenne de 5 à 6% selon les quartiers entre 2023 et 2025. **L'accès au logement, droit essentiel, ne peut être à la merci de variations sur lesquelles le monde politique ne s'est jamais donné les moyens d'agir.**

Votre gouvernement a fait de l'accès à la propriété une priorité absolue. La réduction du droit d'enregistrement, dans le contexte du marché spéculatif a eu des effets bien négatifs sur votre objectif. Nous, on n'est pas des comptables ni des politiques, mais on les voyait arriver les effets négatifs de cette réduction. C'est aussi ce qui s'est passé avec l'allocation loyer : les propriétaires peuvent augmenter les loyers à hauteur de la prime.

Nous, nous voulons que ce soit le droit au logement qui soit une priorité absolue.

- Nous voulons un contrôle du prix des loyers qui se base sur les besoins de la population et non pas sur les prix du marché.
- Nous voulons un investissement ultra massif pour construire et rénover les logements sociaux.

Témoignage d'Isabelle :

*Bonjour, je m'appelle Isabelle et l'année passée j'ai aussi pris la parole devant vous pour vous raconter mon histoire. Depuis j'ai eu un enfant et je suis dans une maison d'accueil.*

*Quand je suis arrivée dans la maison d'accueil, j'ai été soulagé parce que on est en sécurité pour le petit et pour moi.*

*Mais le temps passe et ils ne vont pas me garder 10 ans. Ce qui m'empêche de passer à l'étape suivante, c'est les propriétaires. On cherche, on cherche tout le temps, l'assistante sociale téléphone, moi je téléphone mais en tout j'ai juste obtenu une visite. Rechercher un logement, c'est toujours la même chose :*

- soit on nous dit que le logement est loué
- soit on refuse la caution du CPAS
- soit on nous refuse à cause de nos revenus

*Aujourd'hui face à l'avenir je vois que ça n'avance pas, y a pas de logement. La maison d'accueil a prolongé mon séjour mais ils ne peuvent pas encore me prolonger mil ans.*

*Pour moi, le plus important c'est que je m'en sorte avec le petit, trouver un logement, du travail, avancer.*

*Donc je sors de la rue grâce à la maison d'accueil, je suis soulagée et en sécurité avec le petit mais avec*

*le règlement sur le temps qu'on a le droit de rester en maison d'accueil et qu'il est impossible de trouver un logement privé, est-ce que l'avenir de moi et mon enfant ce sera de retourner dormir dans une gare ? Moi, je suis née dans un milieu sans argent, et les galères arrivent vite. Je me suis retrouvée sous administration de bien. J'ai pris des trains sans payer, tout se complique très vite quand on a pas les moyens.*

*Moi je veux vous dire que la phrase « Quand on veut, on peut », c'est complètement faux. Moi je fais tout ce qu'il faut, je me reconstruis, je fais tous mes suivis et avec l'assistante sociale on cherche, on cherche, et on ne trouve pas de logement pour un seul revenu. Donc dire Quand on veut, on peut, ce n'est pas vrai.*

Témoignage de Philippe :

*Les conventions suggèrent que le contenu d'une page est la limite tolérée pour vous exprimer l'infinité de la globalité de la population en recherche de logements.*

*Et comme vous avez pu l'expérimenter récemment à vos portes, la situation s'aggrave dangereusement et même si, sur le fond il y a suffisamment de logements pour tous leur obtention reste diablement compliquée.*

*Du logement social, aux APL, Aux aides d'urgence, et toutes les autres structures mise en place, rien de tout ça ne peut absorber le flux constant des demandes légitimes. Il faut alors se tourner vers le privé là où une forme d'anarchie règne depuis trop longtemps. Le prix des loyers dépasse bien souvent les 50 pour-cent de revenus, sans parler des charges qui explosent à leur tour plongeant les habitants dans une dramatique pauvreté. Pourtant s'il l'état supprimait le statut cohabitant, bien des soucis disparaîtraient comme par enchantement... Du côté bruxellois il existe une grille des loyers qui vise à stabiliser leurs envolées elle est reconnue par la loi et appliquée par la justice, pourquoi n'est-elle pas effective ailleurs ?*

*D'une importance capitale le airbnb pose un véritable problème de société certaines régions permettent que les airbnb représentent plus de 70% de logements disponibles. Les multiples raisons de cette infamie silencieuse se cachent inévitablement derrière le mot omerta. Ne serait-il pas de bon aloi de diligenter une enquête sérieuse afin de rendre un peu de dignité à notre nation en péril.*

*Monsieur le ministre, le peuple en souffrance ne saurait plus se mettre à genoux il est déjà à terre et dans cette position beaucoup en meurent. Si c'est l'effet escompté je vous rassure ça fonctionne et si certains s'en amusent d'autres fomentent. Il n'en reste pas moins que même les déshumanisés ou encore des droits et en tant que victime de la puissance sociale, la non-assistance à personne en danger doit être impérativement requise sans quoi la légitime défense restera la seule option possible.*

### **Pas de sortie d'institution, ni d'expulsion sans réelle solution de logement**

La Déclaration de Politique Régionale ne se penche pas sur ce problème qui pourtant crée chaque semaine du sans-abris. Le manque de statistiques sur les expulsions domiciliaires rend ce phénomène difficile à appréhender. En 2015, l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) a estimé que près de **5000 ménages** sont expulsés chaque année en Wallonie, mais cette donnée reste largement ignorée du grand public et des décideurs et décideuses.

7 expulsions officielles sur 10 le sont pour des loyers impayés. La perte d'emploi, les faillites de petits indépendants, les séparations et les pensions alimentaires à payer, tous ces accidents dans le parcours de vie des personnes à la rue **sont récurrents et provoquent trop souvent la perte du logement.**

Témoignage de Claudia :

*Je m'appelle Claudia, je suis membre du collectif citoyen pour le droit au logement.*

*La revendication que je porte aujourd'hui est :*

***Pas de sortie d'institution et pas d'expulsion sans réelle solution de relogement.***

*Aujourd'hui, quand des personnes sont expulsées ou sortent d'institutions, elles doivent retrouver un logement par elles-mêmes. Si elles n'y arrivent pas, elles se retrouvent à la rue. Ça concerne des familles, des enfants, des personnes âgées, des personnes malade et tant d'autre...*

*Bien trop souvent, quand des personnes sont victimes d'une expulsion sauvage et qu'elles appellent la police, celle-ci ne se déplace même pas et la plainte n'est même pas prise. On les renvoie directement vers la justice de paix, en leur expliquant que ce n'est pas du pénal mais du civil, alors qu'elles sont en situation de détresse.*

*Pourtant des menaces verbales, bris de serrure, violation de domicile, mise en danger de biens dépendent du pénal. Il est vrai qu'enregistrer une plainte prend 1 heure de travail et que renvoyer vers le juge ne prend que 2 minutes !*

*Pour les expulsions judiciaires, rien n'est prévu pour les éviter, alors qu'on pourrait mettre en place un travail de médiation entre locataires et propriétaires en amont, pour chercher des solutions avant d'en arriver à l'expulsion.*

*Pour les expulsions administratives, il existe une obligation de moyen mais pas de résultat en termes de relogement. Une nuit à l'hôtel ne peut être considérée comme un relogement.*

*Le suivi des logements déclarés insalubres n'est pas suffisant, certains propriétaires relouent leur logement même s'il y a un arrêté d'insalubrité et ce sont encore les locataires qui sont doublement pénalisés.*

*Les sorties d'institutions comme la prison, de l'aide à la jeunesse, des hôpitaux, des centres d'hébergement, ... se font avec trop peu d'accompagnement dans la recherche d'un logement stable. Beaucoup de personnes sortent d'institution pour se retrouver à la rue et doivent chercher par elles-mêmes.*

***Toutes les personnes touchées par les expulsions, quelle que soit la forme, sont déjà des personnes fragilisées. Les expulsions aggravent leur situation au lieu de les aider à s'en sortir.***

Nous demandons :

- Que les propriétaires en défaut soient contraints de reloger leurs locataires à leurs frais ;
- Qu'il y ait un accompagnement en amont des propriétaires et des locataires pour prévenir les expulsions ;
- Une formation pour les policiers sur les différentes formes expulsions, et en particulier sur les expulsions sauvages, pour qu'ils sachent comment agir et protéger les citoyens.

*La prévention coûte moins cher que les expulsions, humainement et financièrement.*

*Il y a un an, nous sommes déjà venus vous présenter ces mêmes revendications.*

*Un an plus tard, nous constatons avec regret que nous en sommes toujours au même point.*

*Les expulsions ne sont pas une fatalité. Avec de la volonté politique, des moyens et du suivi, on peut les éviter.*

*Il est grand temps d'agir et de mettre en application ces revendications dès maintenant.*

*Merci de votre écoute*

**En aucun cas, cette revendication ne doit justifier un maintien prolongé en institution.**

#### **Moratoire de 5 ans pour les dettes faites avant et pendant la vie en rue**

Une fois dans la rue, les personnes peinent à subvenir à leurs besoins essentiels, ce qui les rend incapables de faire face à leurs dettes. Celles-ci aggravent leur précarité, rendant difficile leur réintégration dans une vie stable.

- Nous demandons la suspension de toute dette provenant de créanciers tant que la personne vit dans la rue, accompagnée d'une période de protection de cinq ans après sa réinsertion dans un logement (social ou privé).
- Nous demandons qu'une médiation de dettes soit proposée immédiatement pour bloquer l'augmentation des intérêts.

Ce moratoire permettrait aux personnes concernées de se réinsérer progressivement dans la vie active sans la pression des créanciers, qui, souvent, sont les premiers à réagir dès qu'une adresse fixe est signalée. Être soulagé de cette angoisse permettra de maximiser les chances de réinsertion et de faire baisser le nombre de retours à la rue après un logement.

Cette mesure évoque la période de sortie de la rue pour entrer dans un vrai chez-soi. Nous voulons alors parler de l'accompagnement durant cette période. Qu'elle soit courte ou plus longue, la vie en rue abime les personnes, causant entre autres des dégâts sur :

La santé physique et mentale : L'exposition aux intempéries, la mauvaise hygiène et l'alimentation insuffisante entraînent des problèmes de santé chroniques. Le stress prolongé et l'isolement social aggravent les troubles mentaux comme la dépression et l'anxiété, avec parfois des dépendances à l'alcool et aux drogues.

La stabilité économique : Sans logement, il est difficile de maintenir un emploi stable. Les personnes sans chez-soi accumulent souvent des dettes, ce qui complique leur réintégration financière.

Impact social : L'isolement social et la stigmatisation des sans-abris réduisent leur accès aux ressources et opportunités, rendant leur réintégration plus difficile et par conséquence provoquant l'impossibilité de rembourser quels que créanciers que ce soit.

L'accès aux services : La difficulté d'accès aux soins de santé et aux services sociaux prolonge leur situation de

précarité. Des problèmes persistent après la réinsertion. Même après avoir retrouvé un logement, de nombreux problèmes demeurent, tels que les troubles psychiques, sociaux et médicaux, ainsi que les dettes accumulées.

- Il est donc indispensable de financer les emplois permettant un accompagnement multidisciplinaire, non seulement au sein des équipes non seulement des maisons d'accueil pour le suivi post-hébergement, mais également au sein de tous les services fréquentés par les personnes de la rue.

Témoignage de Jean-François :

*Bonjour, je m'appelle Jean-François, j'étais devant vous il y a un an.*

*Depuis un an, ma situation a un peu évolué. Et ça, c'est uniquement grâce au logement social. C'est le seul logement qui m'a permis de sortir de la rue. C'est aussi grâce à moi, et aux amis solidaires que j'ai rencontré en rue.*

*Aujourd'hui, c'est grâce au loyer du logement social que je peux en même temps faire diminuer mes dettes ET me payer un loyer. Grâce au loyer et au tarif social, mes frais sont un peu bas, je peux arriver à légèrement m'en sortir. Mais la pression reste forte.*

*Niveau santé, aller chez le médecin : bredouille ! Je n'ai pas de suivi pour mon épilepsie, ma santé n'est pas au top, mais il y a des choses plus importantes.*

*Je ne me plains pas, j'ai dormi dans la gare des Guillemin, je sais qu'il y a des personnes qui aujourd'hui souffrent plus que moi. Et à ces gens-là, il faut leur donner la même chance qu'à moi, il faut avoir beaucoup, beaucoup plus de logement social en Wallonie !*

*12 ans. Il m'a fallu 12 ans pour avoir un logement à moi. Pour avoir un logement, c'est un truc de fou. On doit tout le temps réfléchir à tout faire pour pas perdre son CPAS et pour garder son dossier en logement social, il faut courir partout vous savez.*

*Chaque année, on doit renouveler son dossier. Mais le problème, c'est que pour un jour de retard à rendre tous les papiers, on peut perdre sa place dans la liste d'attente.*

*En plus, je vois des logements vides dans les logements sociaux, il doit y avoir un souci quelque part. C'est pas normal ça ! Surtout pour des logements qu'on sait qu'ils sont en bon état ! Ce serait moi, je forcerai la porte pour que des gens de la rue y viennent de force.*

*Qu'attendez-vous pour louer des logements vides, pour créer des nouveaux ? Sans compter la réforme du chômage, il va sûrement y avoir des gens à la rue en plus. Ces gens qui vont descendre au CPAS ils n'arriveront plus à payer leur loyer et ils vont se retrouver à la rue.*

*Alors, qu'attendez-vous ?*

*Ce témoignage permet de percevoir que la question du logement public s'imbrique aussi avec la question du moratoire sur les dettes. Nous avons rencontré des personnes du programme housing first qui peuvent reculer au dernier moment avant l'entrée en logement parce que devoir refaire face à tous ces courriers et ces dettes accumulées provoque de l'angoisse. Ceci pour rappeler nos propositions de 2024 concernant un moratoire sur les dettes*

### **Suppression du statut cohabitant pour les personnes sortant de la rue**

En attendant la suppression totale de ce statut, nous demandons la suppression du statut cohabitant pour les personnes sortantes de rue et les personnes qui les accueillent, à l'instar des personnes inondées, des chômeurs temporaires pendant la période du covid, de personnes accueillants des réfugiés ukrainiens.

#### **TÉMOIGNAGE D'UN TRAVAILLEUR SOCIAL**

« *LE STATUT DE COHABITANT EST UNE CATASTROPHE SOCIALE. DES COUPLES SONT OBLIGÉS DE VIVRE SÉPARÉMENT CAR LES ALLOCATIONS EN TANT QUE COHABITANTS SONT TROP BASSES. LA PERTE FINANCIÈRE EST TROP IMPORTANTE FACE AU « GAIN » FINANCIER D'HABITER À DEUX. JE POURRAIS RELOGER TOUTES LES PERSONNES QUE J'ACCOMPAGNE SI LES COUPLES QUE J'ACCOMPAGNE POUVAIENT HABITER ENSEMBLE SANS PERTE D'UNE PARTIE DU REVENU.* »

#### Témoignage de José

*Bonjour, José, 47 ans je fête mes 5 ans de rue.*

*Je suis un homme normal, un homme qui peut se débrouiller tout seul. Enfance normale, famille de travailleurs, respectueux des lois, adolescence aux études, travail à partir de 16 ans.*

*À 19 ans je rentre à l'armée en Espagne, je suis resté deux ans là-bas, mais l'accident de ma sœur m'a fait revenir auprès de ma famille. Retour en Belgique et comme toujours travail, travail toujours et encore.*

*Après le décès de ma sœur, je me suis installé avec ma mère, mais revivre ensemble c'était difficile, les conflits étaient trop forts, ma mère m'a demandé de partir et voilà comment je me suis retrouvé à la rue sachant que j'avais une santé fragile.*

*D'abord maison d'accueil, où on vous donne le statut de SDF. Ça c'est violent : moi être SDF ? c'est impossible ! Bon pour quelques mois peut-être mais les jours deviennent des semaines et les semaines deviennent des mois et jamais je n'aurais pensé que cela deviendrait des années...*

*Alors que faire ?*

*Je prends ma situation comme un combat, comme un job. Trouver un logement et recommencer une vie normale. Mais ce n'est pas comme ça que cela se passe. Et oui, je peux me débrouiller tout seul mais non, car le système n'est pas comme on le croit, comme on nous l'a dit.*

*La réalité du système et la réalité de la rue sont très différentes... La personne qui vous voit et pour finir qui ne vous voit plus. Dans la première maison d'accueil on m'appelait Ronaldo, j'ai tout fait, tous les endroits possible et imaginable pour arriver à avoir un logement. Mais les portes restent closes car il n'y a pas de logement pour certains types de personnes, les SDF.*

*Tous toxico, alcool et dingo ? et bien non ! beaucoup de personnes que j'ai connues sur mon parcours sont des personnes très bien, pas des personnes avec la morve au nez, la merde au cul, ça c'est un cliché. Et je revois des amis que j'ai rencontrés dans la rue et qui sont toujours dans la galère.*

*Les amis d'avant la rue, ceux qui travaillent, même s'ils veulent m'accueillir chez eux, avec le statut cohabitant je subirais une perte de revenus ce qui me ferai dépendre d'eux. Et s'ils ne travaillent pas, alors ben c'est tout le monde qui perd des revenus.*

*En rue comment ça se passe ?*

*Toujours savoir ou manger, boire, dormir et après accessoirement se laver. Manger ? il y a les abris de jour, et merci qu'ils soient là car c'est difficile de rester autant d'heures dehors. Mais c'est difficile de se retrouver là, moi l'ancien barman et gérant d'établissement.*

*Et me voilà, à ne plus rien avoir. Surtout le moral, la rue est très violente pour moi physiquement et surtout psychologiquement.*

*Les abris de nuit, toujours se débrouiller car les logements sont devenus un rêve, une histoire, trop de*

*temps pour l'avoir.*

*Alors, dormir dans les abris de nuit, les structures sont bien mais il faut garder le cap, l'épuisement de la journée, de la nuit.*

*Et les travailleurs sociaux tous débordés qui me disent « Mais toi José, tu peux te débrouiller tout seul », mais non ! Alors j'ai touché le fond, je n'en peux plus, je suis vidé car trop c'est trop. Plus de force, beaucoup de maladie, car la rue c'est ça aussi.*

*Dans mon périple de SDF j'ai trouvé des amis, qui ont moins que moi et c'est eux qui sont là et grâce à eux je continue mon combat. A la recherche de logement, après 5 ans, cette recherche est devenue une chimère.*

*Alors me voilà ici pour vous dire que vous pouvez nous aider à changer les choses, à vous nos élus de voir ce qui se passe et si vous le voulez venez avec moi une semaine et je prouverai que beaucoup de gens veulent juste être considérés comme des êtres humains. Et non un SDF qui « profite » du système, des hommes et des femmes qui veulent juste vivre ! vivre avec dignité une vie, un travail après la rue et vivre presque comme avant.*

*Merci de m'avoir écouté*

**La question n'est pas de savoir se débrouiller tout seul pour aller déposer des dossiers au AIS, aux sociétés de logements, aux propriétaires privés. La question c'est qu'il n'y a pas assez de logement pour les personnes avec un petit revenu.**

D'un point de vue de la gestion administrative, la suppression du statut cohabitant faciliterait grandement le travail des administrations qui se verrait allégées d'un poids inutile et souvent contre-productif dans le travail social car, il établit une relation de contrôleur à contrôlé et non pas une relation travailleur social/usager basée sur la confiance. Ceci sans parler du nombre de documents et paperasserie que cela entraîne.

Cohabiter n'est pas tricher. Cohabiter n'est pas que faire des économies et réduire les frais. **Accueillir des personnes chez soi, c'est un projet de vie, c'est aussi de la solidarité intrafamiliale, sociale, citoyenne et humaine.** En ces temps difficiles de l'accès au logement, faire fonctionner la solidarité est un moyen de diminuer la pression sur les personnes et ainsi résoudre en partie ce problème de manque de logements accessibles.

Nombre de personnes à la rue qui pourraient repartir dans un logement avec un membre de la famille, un ami, un amoureux, une amoureuse se refusent à le faire pour ne pas mettre l'autre dans une situation difficile.

Pour sortir de la rue, louer un logement avec une autre personne, cela permet de ne pas se retrouver seul.e du jour au lendemain, de ne pas affronter seul.e ce moment délicat, ça permet d'avoir plus de courage, d'être plus rassuré.

Quand on sort de la rue, on pourrait également par la suite accueillir un compagnon de galère.

**A qui profite le statut cohabitant sur le marché locatif ?** On sait que des bailleurs louent des « logement-boîte aux lettres ». Ces logements sont généralement dans un état catastrophique, appartenant à ce qu'on appelle les « marchands de sommeil » qui louent aux personnes les plus fragiles, celles qui essuient le plus de refus. **La suppression du statut cohabitant pour les personnes sortant de la rue mettrait à l'abri de ces abus indécent dans notre pays en 2024.**

- Nous savons que cette décision se prend au niveau de pouvoir fédéral, nous vous

demandons de vous engager à agir pour créer cette exception du statut cohabitant en relayant cette revendication vers vos collègues du pouvoir fédéral.

### **Projets Territoire zéro sans-abris**

On l'a dit en introduction, les décisions de votre gouvernement provoquent pas mal d'anxiété. Le secteur de l'accueil s'exprime largement sur le sujet, et nous soutenons toutes leurs revendications. La non reconduction de financement de projets qui ont vu le jour grâce aux subsides européens va avoir un **impact considérable sur le terrain**. On a l'impression que ce gouvernement **ne mesure pas la force de frappe que peut être tout le secteur non-marchand**, et que sans les actions de ces fourmis du quotidien pour désamorcer, pour maintenir les derniers liens, notre société se déséquilibrera beaucoup trop. C'est pour ça que nous avons voulu aussi laisser une place à un témoignage direct sur ces impacts avec la parole Martin de Bithume asbl et d'Eddy.

Bithume : *Nous souhaitons attirer votre attention sur la difficulté croissante de faire vivre durablement une jeune ASBL, telle que Bithume, dans un contexte de diminution des subventions.*

*Notre travail repose sur un accompagnement soutenu auprès d'un public fortement désinstitutionnalisé. Les professionnelles investissent leur temps et leur énergie dans un travail de fond, centré sur la reconstruction du lien social et de la confiance. Cet engagement quotidien se traduit par un véritable impact humain : après deux ans d'accompagnement, les personnes que nous suivons retrouvent peu à peu confiance en elles et dans les institutions, alors même que d'autres services peinent à aller à leur rencontre.*

*Or, la fragilisation financière du secteur menace directement la continuité de ce travail essentiel. Si nos actions de terrain s'interrompent faute de moyens, une partie de la population la plus marginalisée risque de retomber dans l'isolement, la défiance et la rupture avec les services publics — générant à terme davantage de précarité, de stress et de détresse psychologique et psycho-social*

*Nous revendiquons donc un soutien structurel, pérenne et adapté au fonctionnement des jeunes ASBL actives dans l'accompagnement social et la réinsertion, afin que nos efforts ne soient pas réduits à néant par une logique budgétaire à court terme.*

Témoignage d'Eddy :

*Monsieur le Ministre,*

*Je m'adresse au dépositaire des portefeuilles, je cite :*

- *de la Santé,*
- *des Solidarités,*
- *de l'Économie sociale*
- *de l'Égalité des chances et,*
- *des Droits des femmes.*

*Monsieur le Ministre,*

*Monsieur Yves Coppieters,*

*Pour moi, votre qualité de Ministre de tous ces portefeuilles est intrinsèquement liée à votre enveloppe physique, égale à chacun de vos électeurs, censée être de qualité humaine et non juste ministrablement pécuniaire !*

*Toutes les restrictions financières dans tous les domaines de la vie, mises sur pied par le gouvernement dont vous faites partie ne sont nullement compatibles avec les portefeuilles que vous détenez en cette législature.*

*On y trouve dans leur mise en application que de la destruction, du contre-effet de vos ministères !*

- *Perte d'économie, plongeon dans le plus bas du social qui n'existe plus*
- *Perte des Solidarités par manque de moyens*
- *Aucune Chance hormis l'Égalité de pauvreté*
- *Aucun Droit des femmes sauf celui de redevenir dépendante d'une tierce personne!*
- *Et perte de Santé car impayable pour tout un chacun!*

*J'aimerais juste, Monsieur le Ministre, attirer votre attention sur le fait que de jeunes asbl risquent d'être privées de tout soutien financier, des entités qui, bien sûr, fonctionnent avec des subsides mais qui, avec leurs maigres moyens comparées à d'autres dinosaures de la finance, œuvrent et obtiennent réellement et concrètement à*

- *aider à reloger des gens de la rue (habitat alternatif)*
- *apportent une écoute morale, un soutien logistique, un appui physique .*

*Des êtres qui par leur asbl fédèrent l'ensemble du tissu d'associations à but social, permettant un gain de temps, une meilleure connaissance des besoins, des envies et de tout ce qui aide chaque bénéficiaire de leurs services.*

*L'urgence de l'aide lorsque quelqu'un tombe en rue est PRIMORDIALE, afin d'éviter plus de déchéance . C'est le temps nécessaire à sauver une vie.*

*Donc Monsieur le Ministre, ici dans ce cas, leurs subsides sont impératifs, ici le temps est venu d'agir car leurs subsides c'est le droit à la vie des gens vivant dans la précarité et en rue !*

*A bon entendeur, Monsieur Coppieters.*

Conclusion :

Quand on aborde la lutte pour le droit au logement, tous les sujets s'imbriquent. Toutes ces revendications sont nécessaires autant pour sortir du sans-abrisme que pour prévenir le sans-abrisme. La question n'est pas de savoir se débrouiller tout.e seul.e pour aller déposer des dossiers au AIS, aux sociétés de logements, aux maisons d'accueil ou aux propriétaires privés. **La question c'est qu'il n'y a pas assez de logement pour les personnes avec un petit revenu.**

C'est pourquoi il est indispensable pour nous de rencontrer ensemble les deux Ministres de ces deux compétences (social et logement). **On ne s'en sortira pas si on ne donne pas une conscience sociale à la politique du logement.**

L'année passée, nous n'avions que la déclaration de politique régionale pour discerner les intentions de cette nouvelle majorité. Un mot revenait souvent dans ce document, le mot efficience. L'efficience, c'est être efficace avec le moins de moyens possibles... Nous, connaissant la réalité concrète, incarnée, on trouvait déjà que les moyens étaient insuffisants et qu'on était déjà à l'os, alors l'efficience dans des domaines qui déterminent la dignité des personnes en Wallonie, nous n'étions pas très confiants. Aujourd'hui, on ne vous cache pas qu'on doit se raisonner pour rester calme et c'est aussi pour canaliser le sentiment de révolte que nous prenons des initiatives comme celle de venir vous rencontrer.

Tout ceci découle d'un manque de logement, **le problème ce n'est pas les gens, la prévention elle se résume à avoir un nombre de logement digne avec un loyer abordable.** Quelles sont vos actions politiques pour agir sur les causes du problème sur du moyen terme et agir sur les conséquences à court terme ?